

Nombres de conseillers : 15

COMMUNE DE RAIZEUX

Présents : 9

Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU

Pouvoir(s) : 4

CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 07/09/2020

DU 11 SEPTEMBRE 2020

délibération n° 2020/09/05

L'an deux mille vingt, le 11 septembre à 20 heures 30. Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ZANNIER, Maire.

Mesdames et Messieurs ZANNIER Jean-Pierre, Maire, JOYEUX Laurence, THEVARD Nicolas Adjoints au Maire, AMIOT Samuel, BOUCKENHOVE Guillaume, JOANNES Corinne, LAROSE Béatrice, NOUVEAU Isabelle et SAHRAOUI Fatima, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : A. BODIN à L. JOYEUX, C. COMANDRE à N. THEVARD, E. CABUT à S. AMIOT, P. LE CUNFF à JP ZANNIER

Absents : BODIN Alain, CABUT Emilie, COMANDRE Cécile, HEYSE Emmanuelle, LE CUNFF Pascal, LEFEUVRE Vincent,

G. BOUCKENHOVE a été élu secrétaire de séance.

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE SDA DE LA COMMUNE DE RAIZEUX

Le Schéma Directeur d'Assainissement consiste à réaliser une étude qui apportera les informations utiles permettant de définir les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestique et elle constitue un bon outil d'aide à la décision pour la planification d'un programme d'actions et d'investissement en matière d'assainissement.

L'élaboration du Schéma Directeur doit permettre :

- D'inventorier les pollutions domestiques émises, et à traiter,
- D'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux d'assainissement Eaux Usées,
- De préciser l'impact sur les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, d'évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usages de l'eau en aval du village,
- De prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs,
- D'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs,
- D'établir des règles de gestion technique des réseaux dans le souci de l'optimisation de leur fonctionnement.

Dans le but d'optimiser le fonctionnement global de l'assainissement du village, il est proposé la réalisation de ce Schéma Directeur d'Assainissement.


Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de dire que le projet du Schéma Directeur d'Assainissement sera notifié, avant l'ouverture de l'enquête publique, aux personnes publiques associées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la mise à l'enquête publique du Projet de Schéma Directeur d'Assainissement de la commune.

Pour copie conforme,
Fait à RAIZEUX, le 14 septembre 2020

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-préfecture le
Et publication ou notification le



Nombres de conseillers : 14

Présents : 10

Votants : 11

Pouvoir(s) : 1

Date de la convocation : 04/07/2015

Délibération n° 2015/07/04

COMMUNE DE RAIZEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
10 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le 10 juillet à 20 heures 30. Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ZANNIER, Maire.

Mesdames et Messieurs ZANNIER Jean-Pierre, Maire, BODIN Alain, BOUCKENHOVE Didier, GELOEN Bernard, Adjoint, COMANDRE Cécile, HEYSE Emmanuelle, JOYEUX Laurence, MULLER Philippe, SAHRAOUI Fatima et STÜBNER Evelyne formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : G. Collette à E. Stübner

Absents excusés: COLLETTE Ghislaine, LE CUNFF Pascal, PERY David, THEVARD Nicolas

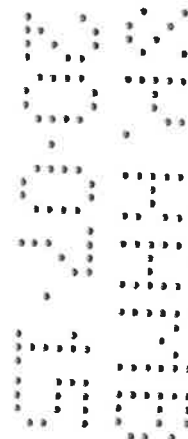
Evelyne STÜBNER a été élue secrétaire de séance

ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le Schéma Directeur d'Assainissement consiste à réaliser une étude qui apportera les informations utiles permettant de définir les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestique et elle constitue un bon outil d'aide à la décision pour la planification d'un programme d'actions et d'investissement en matière d'assainissement.

L'élaboration du Schéma Directeur doit permettre :

- D'inventorier les pollutions domestiques émises, et à traiter,
- D'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux d'assainissement Eaux Usées,
- De préciser l'impact sur les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, d'évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usages de l'eau en aval du village,
- De prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs,
- D'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs,
- D'établir des règles de gestion technique des réseaux dans le souci de l'optimisation de leur fonctionnement.



Dans le but d'optimiser le fonctionnement global de l'assainissement du village, il est proposé la réalisation de ce Schéma Directeur d'Assainissement.

Cette étude peut bénéficier d'une aide financière de la part de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie.

Il vous est proposé :

- D'approuver le projet d'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées,
- De solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

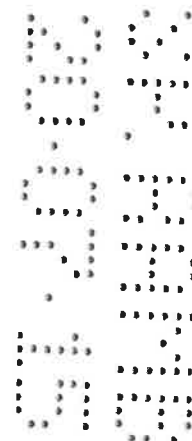
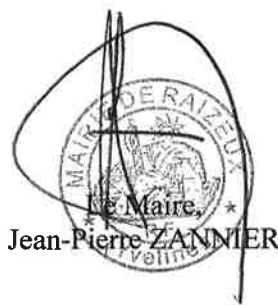
Approuve le projet d'élaboration d'un Schéma Directeur d'assainissement des Eaux Usées

Sollicite l'aide financière de l'agence de l'Eau Bassin Seine Normandie au taux le plus élevé possible pour cette opération.

Le conseil après en avoir délibéré,

Pour copie conforme,
Fait à RAIZEUX, le 15 juillet 2015

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-préfecture le
Et publication ou notification le



Handwritten signature or mark in blue ink.